

<http://www.crifrance.com/actualites/amendes-et-stages-de-citoyennete-496>



Amendes et stages de citoyenneté requis pour la publication d'images islamophobes à Nîmes

- Actualités -

Date de mise en ligne : dimanche 13 avril 2014

Date de parution : 13 avril 2014

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

Une forte amende de principe" d'une "valeur de 1.000 euros" ainsi qu'un "stage de citoyenneté contre la discrimination et le racisme" a demandé le Procureur de la République Patrick Pribille, soulignant que les deux chauffeurs "ne sont pas des parangons de l'idéologie raciste en France" mais l'illustration de "la libération de la parole décomplexée" qu'a mis en lumière un récent rapport du conseil des Droits de l'Homme.

Et de rappeler que ce même rapport a montré que les faits contre les musulmans sont en augmentation. "Croyez en la vigilance du parquet de Nîmes sur ce genre de faits", a lancé le procureur Pribille.

Le premier prévenu d'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence est un ancien élu du personnel de 44 ans. Il a reconnu avoir publié en mai dernier une photo montrant un musulman en prière avec un porc le chevauchant et mimant l'acte sexuel avec pour légende : "C'est toi qui voulais niquer la France." Il avait rendu ses mandats après cette affaire.